Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 08 Sep 2017
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5489

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité d'enseignement FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 980034U36C1
Domaine : 903 Sciences appliquées:pédagogie,enseignement,formation...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité d'enseignement mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale,

Chantal Kaufmann

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Michaël Goulet ou Jean Hannecart (02/690.87.21 ou 02/690.87.19)

6-5489

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 bis) [1]

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT (1)

CODE DE L'U.E. (2): 980034U36C1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 903
CODE E.P.S. DU DOMAINE D'ETUDES SUPERIEURES (1) : 10

La présente demande émane du réseau:

O (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	**O** (4) Libre subventionné confessionnel
X (4) Officiel subventionné	**O** (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) Roberto Galluccio, Administrateur délégué du CPEONS
Date et signature (1) : le 29 juin 2017

[1] Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° **1** (1 page) (1)

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°**2** (1 page) (1)

3. Classement de l'unité d'enseignement :

3.1. Niveau

X (4) Enseignement supérieur de type court	**O** (4) Enseignement supérieur de type long

Domaine[2]

Domaine proposé (1) :	10 (sciences psychologiques et de l'éducation)
Domaine décidé par le Conseil général (1)	10 (sciences psychologiques et de l'éducation)

Date de l'accord du Conseil général:

29/06/17

Signature du Président du Conseil général:

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° **3** (1 page) (1)

5. Programme:

5.1. Etudiant — Repris en annexe n°**4** (1 page) (1)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° **5** (1 page) (1)

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° **6** (1 page) (1)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination du (des) cours (1)	**Classement du(des) cours** (1) (5)	**Code U** (1) (5)	**Nombre de périodes** (1)
Méthodologie des activités d'apprentissage en classe inversée - approfondissement	CT	F	16
Méthodologie des Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) appliquées à la classe inversée - approfondissement	CT	F	16
Part d'autonomie		P	8
		Total des périodes	40

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° **7** (1 page) (1)

[2] Décret du 16 avril 1991, articles 43 et 45.

10. Réservé au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :
(1)

Néant

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - ~~PAS D'ACCORD~~ (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : le 28/08/2017 Signature :

Monsieur Jacques SOBLET
Inspecteur chargé de la coordination
Service de l'Inspection de l'Enseignement de promotion sociale et de l'enseignement à distance
Bd du Jardin Botanique 20/22
1000 BRUXELLES

Instructions

(1) A compléter
(2) Réservé à l'administration
(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile
(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

COPIE CONFORME

La Directrice générale

Chantal KAUFMANN

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à acquérir la méthodologie nécessaire à l'organisation d'activités d'apprentissage dites « en classe inversée », intégrant les atouts des pédagogies centrées sur l'apprenant et des TICE (technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation)[3].

[3] Dans ce document, la classe inversée désigne l'organisation des apprentissages privilégiant, d'une part, les pédagogies centrées sur l'apprenant telles que l'apprentissage collaboratif et, d'autre part, l'exploitation de contenus construits et enrichis par le biais des ressources TICE. Elle vise l'émancipation et l'autonomie de l'étudiant et s'inscrit dans le cadre réglementaire des compétences et des acquis d'apprentissages. Elle participe au volet pédagogique de la conception e-learning.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE – APPROFONDISSEMENT

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable, à partir d'une ou plusieurs séquences d'apprentissage déjà préparées et en fonction des caractéristiques des apprenants,

- d'apporter des adaptations intégrant au minimum des activités d'apprentissage collaboratif, de conceptualisation, de métacognition et d'autoévaluation, ainsi qu'un outil TICE préalablement sélectionné (capsule, vidéo, exercice audio, ressource en ligne, …) ;
- de les décrire et de les justifier en termes pédagogiques dans le cadre de la classe inversée.

2.2 Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Formation continue des enseignants : méthodologie de la classe inversée – initiation »

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans le contexte d'une situation de classe qu'il aura décrite,

- de scénariser et de mettre en œuvre une séquence d'apprentissage en classe inversée intégrant au minimum des activités d'apprentissage collaboratif, de conceptualisation, de métacognition et d'autoévaluation ainsi qu'un outil TICE (capsule, vidéo, exercice audio, ressource en ligne, ...) ;
- de décrire et de justifier les supports et les techniques de dynamique de groupe, d'accompagnement et d'organisation de la classe en ayant recours à un outil audiovisuel qu'il aura réalisé;
- de concevoir et d'encoder un outil d'évaluation formative en ligne ;
- de proposer une activité, un support, une technique ou un outil alternatif en lien avec une ou des difficultés rencontrées lors de la conception ou de la mise en application de la méthodologie de la classe inversée.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte du :

- niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de (d')

Méthodologie des activités d'apprentissage en classe inversée - approfondissement

- *à partir d'activités pédagogiques et de situations de classe,*
- *en référence à des éléments de littérature scientifique,*
- *dans une dynamique créative et collaborative,*
- *par la critique de séquences d'apprentissage en classe inversée:*
  - articuler des activités d'apprentissage en classe inversée au sein d'une séquence d'apprentissage cohérente ;
  - identifier, analyser et s'exercer à des supports et des techniques de dynamique de groupe, d'accompagnement et d'organisation de la classe facilitant :
    - l'apprentissage collaboratif
    - et la conceptualisation;
  - élaborer des consignes facilitant la mise en activité des apprenants;
  - concevoir et s'exercer à différentes formes d'évaluation formative, dont une activité d'autoévaluation en temps réel et un test autocorrigé, et à la formulation de feed-back personnalisés;
  - respecter les individualités en les intégrant comme facteurs d'enrichissement d'une démarche collaborative ;
  - pratiquer la démarche réflexive pour lui-même et en équipe et, dans une perspective métacognitive, avec les apprenants.

Méthodologie des Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) appliquées à la classe inversée- approfondissement

par le biais d'activités collaboratives, de démos et de manipulations, dans le cadre de séquences d'apprentissage en classe inversée adaptées à un public d'apprenants :

- utiliser une plateforme collaborative, un logiciel d'évaluation et de sondage en temps réel ainsi qu'un autre outil numérique de son choix;
- scénariser et monter un support audiovisuel adapté à un objectif à partir d'images et de sons qu'il aura saisis et récupérés;
- encoder et paramétrer un test en ligne;
- proposer des activités d'apprentissage intégrant des TICE en fonction des atouts d'une ressource numérique .

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas dépasser 20 étudiants par groupe.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - APPROFONDISSEMENT

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ANNEXE 7

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE – APPROFONDISSEMENT

Date de dépôt : **26 juin 2017**
Date d'approbation :

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
	903/10	Formation continue des enseignants : méthodologie de la classe inversée-approfondissement			